

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

Stéphane Maher - Président
Bruno Laroche - Vice-Président
Alain Desmarais - Administrateur
Anne Léger - Administratrice
Louise Gallant - Administratrice
Josée Yelle - Invité
Alain Bellay - Directeur général
Carole Charbonneau - Adjointe administrative
Monsieur Luc Filiatraut CGA
Monsieur Michel Morin, remplaçant de monsieur Paul Germain.

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Xavier-Antoine Lalande - Secrétaire-Trésorier [M]
Paul Germain - Administrateur [M]

DDRDN
20.03.2019.838

1. Ouverture de l'assemblée

IL EST proposé par : Alain Desmarais

QUE la séance soit ouverte à 10 h 30

ADOPTÉ

DDRDN
20.03.2019.839

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST proposé par : Louise Gallant

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté.

ADOPTÉ

DDRDN
20.03.2019.840

3. Retrait de la municipalité de Saint-Colomban de DDRDN

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉSOLU unanimement d'adopter le retrait de Saint-Colomban de DDRDN. Dorénavant, la municipalité de Saint-Colomban effectuera la gestion de leur écocentre.

ADOPTÉ

DDRDN
20.03.2019.841

4. Élection d'un président d'élection et d'un nouveau secrétaire-trésorier

IL EST proposé par : Bruno Laroche

ET RÉSOLU unanimement d'adopter la nomination de monsieur Alain Bellay comme président d'élection.
Monsieur Bellay accepte le siège.

ET RÉSOLU unanimement d'adopter la nomination de madame Anne Léger pour le siège de secrétaire-trésorière.
Madame Léger accepte le siège.

ADOPTÉ

DDRDN
20.03.2019.842

5. États financiers 2018 (Luc Filiatrault)

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉSOLU unanimement d'adopter les états financiers 2018, présenté par monsieur Luc Filiatrault.

ADOPTÉ

DDRDN
20.03.2019.843

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 28 novembre 2018

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉSOLU unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 28 novembre 2018, tel que présenté.

ADOPTÉ

DDRDN
20.03.2019.844

7. Lettre recommandée de la ville de Saint-Colomban relative aux biens meubles et immeubles sur le terrain de l'écocentre

IL EST proposé par : Bruno Laroche

ET RÉSOLU unanimement de donner le cabanon appartenant à DDRDN à la ville de Saint-Colomban et d'offrir à celle-ci d'acheter, dans un délai de trente jours, l'abri RDD à la valeur comptable. Une quittance devra être signée par l'acheteur.

ADOPTÉ

DDRDN
20.03.2019.845

8. Impact du départ de Saint-Colomban sur nos communications et l'accès

IL EST proposé par : Stéphane Maher

ET RÉSOLU unanimement d'interdire les dépôts, dans les quatre écocentres, aux citoyens de Saint-Colomban, mais de permettre l'achat, en autant que la personne se stationne à l'extérieur du site.

ADOPTÉ

DDRDN
20.03.2019.846

9. Horaire 2019 des écocentres

IL EST proposé par : Alain Desmarais

ET RÉSOLU unanimement d'adopter le nouvel horaire pour les écocentres de Prévost, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie: mercredi au dimanche de 9 h à 16 h 30 du 1er mai au 2 novembre 2019.

ADOPTÉ

DDRDN
20.03.2019.847

10. Ajustement salarial de l'équipe en 2019

IL EST proposé par : Louise Gallant

ET RÉSOLU unanimement de payer une prime de 1.00 \$/ heure aux préposés travaillant le samedi et le dimanche.

ADOPTÉ

11. Varia

12. La prochaine assemblée se tiendra le 17 Avril 2019

DDRDN
20.03.2019.848

13. Levée de l'assemblée

IL EST proposé par : Bruno Laroche

QUE la séance soit levée à 12:00

ADOPTÉ

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.*

Stéphane Maher
Président

Alain Bellay
Directeur général